Déclaration de renonciation (opting-out) du statut d’investisseur qualifié dans le cadre d’un contrat de gestion discrétionnaire



Compte dépositaire:



Nom de la banque:

Référence est faite au mandat signé avec \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (« le Gestionnaire ») et au profil d’investissement utilisé dans le cadre de la gestion des valeurs patrimoniales déposées sur le compte susmentionné.

Le soussigné (« le Client ») déclare par la présente renoncer au statut d’investisseur qualifié en référence à l’article 10 al. 3 ter de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (« LPCC »). Cette déclaration ne s’applique qu’au mandat et au compte sus-évoqués.

Le Client est informé que du fait de la présente déclaration, et jusqu’à son éventuelle révocation écrite, le profil d’investissement des fonds susmentionnés sera limité, en ce qui concerne les instruments de placement collectifs et produits structurés, aux types de produits suivants :

* Fonds d’investissement suisses ou étrangers autorisés par l’Autorité de surveillance des marchés financiers (« FINMA ») à la distribution en Suisse ou à l’étranger à des investisseurs non qualifiés ;
* Produits structurés tels que définis à l’article 5 LPCC pour la distribution à des investisseurs non qualifiés.

Lieu:





Date :

Signature(s) du/des Clients :